



EDITION GRANDES CULTURES

STATION
POITOU-CHARENTES

Bulletin n° **256** (5/94) du 21 février 1994

MALADIES

COLZA : **Traitement des charançons de la tige, en Vienne, Deux-Sèvres et Nord Charentes, fin février-début mars.**

BLE : **Piétin-Verse, intervenir dans les parcelles à risque.**

COLZA

Stade D1 (boutons accolés encore cachés).

CHARANCONS DE LA TIGE

Situation

Le vol est très insidieux cette année, avec des journées favorables à l'arrivée des charançons, toujours isolées, et encadrées de séquences perturbées. Des captures plus significatives ont été enregistrées les 16 et 17 février.

Préconisation

Les traitements ont dû être réalisés sur la façade atlantique et en Sud Charentes. Ailleurs ils pourront être exécutés fin février-début mars, à la faveur d'une journée douce et ensoleillée (**favorable à l'activité des insectes**).

MELIGETHES

Situation

Le vol a débuté en Deux-Sèvres le 17 février. Le colza est au stade sensible. Vos cultures sont ou seront protégées par le biais du traitement charançons pendant 3 semaines.

Préconisation

A partir de la fin de rémanence de votre trai-tement, surveillez vos cultures et réalisez un traitement si vous observez :

- 1 méligèthe par inflorescence aux stades D1-D2 (boutons accolés encore cachés ou boutons visibles) ;
- 2 méligèthes par inflorescence au stade E (boutons séparés).

Situation

De nombreuses taches de Pseudocercosporella sont actuellement observables.

Préconisation

Ne pas intervenir : cette maladie sera prise en compte au moment du traitement Sclerotinia, si elle est présente sur les étages foliaires intermédiaires.

BLE

PIETIN-VERSE

Prévision-situation

Nous confirmons le risque élevé. Les premières recontaminations s'effectuent actuellement. Elles pro-voqueront une explosion des symptômes 3ème décade de mars dans les parcelles oú l'inoculum est présent. Des observations sur le terrain confirment la forte pression en Piétin (plus de 40 % de pieds touchés sur précédent blé).

Préconisation

* Note de risque supérieure ou égale à 14 : **intervention dès que possible avec un anti-piétin spécifique. Un traitement au-delà de la 1ère semaine de mars risque de voir son efficacité fortement chuter.**
* Note de risque comprise entre 6 et 13 : **attendre un prochain avis.**

REMARQUE : Oïdium, Rouille et Septoriose ne sont pas à prendre en compte dans le choix du produit pour ce traitement précoce.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F. Tél.: 49.58.39.02

Publication périodique

CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693